



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs·euses

Membre de la coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 03 décembre 2024

A l'attention des syndicats de salari·ées

Objet : Soutien suite aux pressions et violences inacceptables subis par les instituts de recherches et organismes publics en lien avec l'agriculture.

Chers travailleurs euses, chercheur·euses syndicalistes,

Nous, syndicat agricole, souhaitons vous transmettre tout notre soutien.

Nous dénonçons les agissements des syndicats agricoles FNSEA-JA et Coordination rurale à l'égard des agents du services publics de l'agriculture, des chercheur·euses, technicien·nes et salari·es. Les prochaines élections professionnelles ne peuvent justifier un tel acharnement.

Nous paysans et paysannes avons besoin d'un service public de proximité pour nous accompagner dans nos diverses activités de productions, d'employeurs, de citoyens tout simplement. Vos services garantissent l'information et l'application des réglementations environnementales, sociales, fiscales. Aussi, les agent·es de vos structures doivent être respectés dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous déplorons que le gouvernement ne soutienne pas fermement toutes celles et ceux qui défendent et protègent notre environnement et travaillent à l'indispensable transition agroécologique. Ainsi l'État devient coupable et responsable des souffrances de tous les travailleur·euses ayant subi des dommages.

Le mur érigé devant les locaux de l'INRAE est le mur de l'obscurantisme. Ces agressions nous accablent particulièrement car nous revendiquons syndicalement des moyens pour une recherche indépendante et qui prenne en compte tous les paramètres, afin de prévenir les risques sanitaires, sociaux et environnementaux et in fine, les crises agricoles qui en découlent.

Nous relaierons donc dans nos réseaux les appels à manifester le 5 décembre pour défendre les fonctionnaires et pour vous exprimer notre soutien.

Tout·e travailleur·euse a droit au respect dans l'exercice de ses fonctions.

Syndicalement,

Laurence Marandola
Porte-parole de la Confédération paysanne